



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers d'août 2023

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2023
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

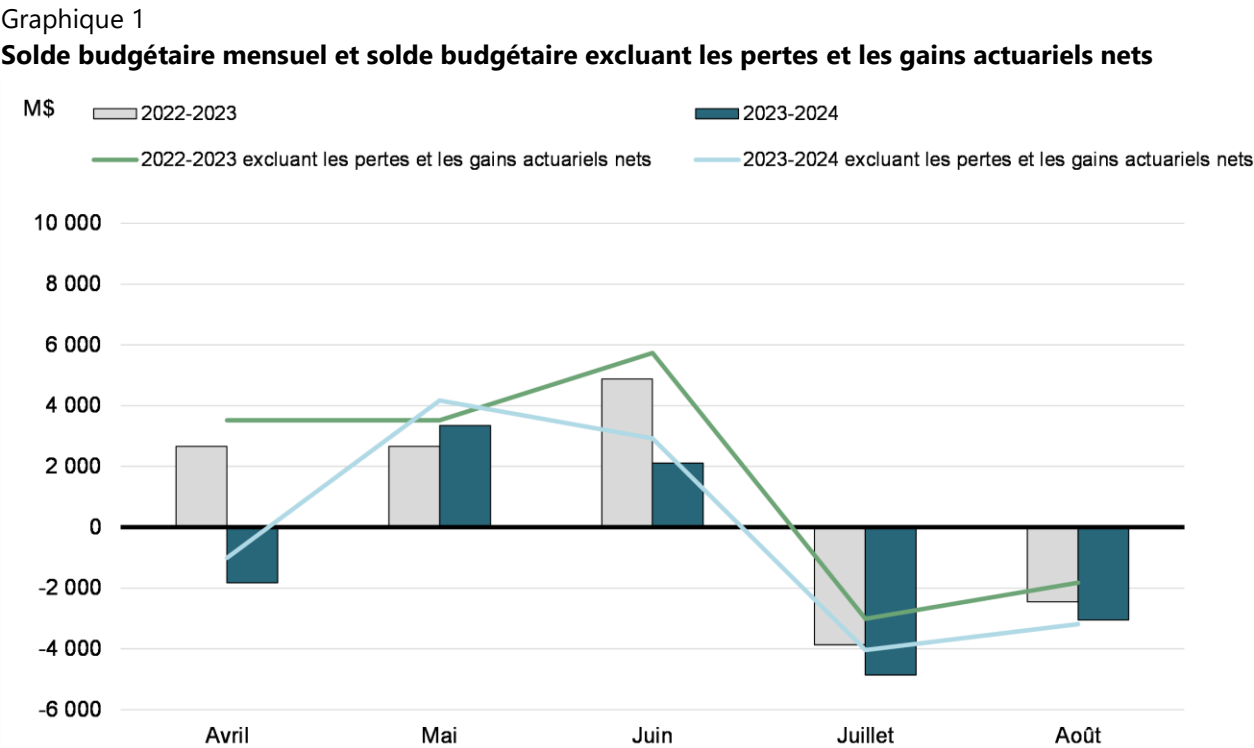
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Août 2023

Le mois d'août 2023 s'est soldé par un déficit budgétaire de 3,1 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 2,5 milliards de dollars en août 2022. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 3,2 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 1,8 milliard de dollars pour la même période de 2022-2023. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à août 2022 :

- Les revenus ont diminué de 0,4 milliard de dollars (1,3 %).
- Les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (0,6 %), la hausse des transferts aux autres administrations ayant été largement compensée par la baisse des charges de fonctionnement et d'autres paiements de transfert.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (20,6 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt, partiellement compensée par la baisse des ajustements au titre de l'Indice des prix à la consommation sur les obligations à rendement réel.
- Le gouvernement a enregistré des gains actuariels nets de 0,1 milliard de dollars en août 2023, comparativement à des pertes actuarielles nettes de 0,6 milliard en août 2022, principalement en raison d'un ajustement d'une année sur l'autre effectué en août 2023 pour tenir compte de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

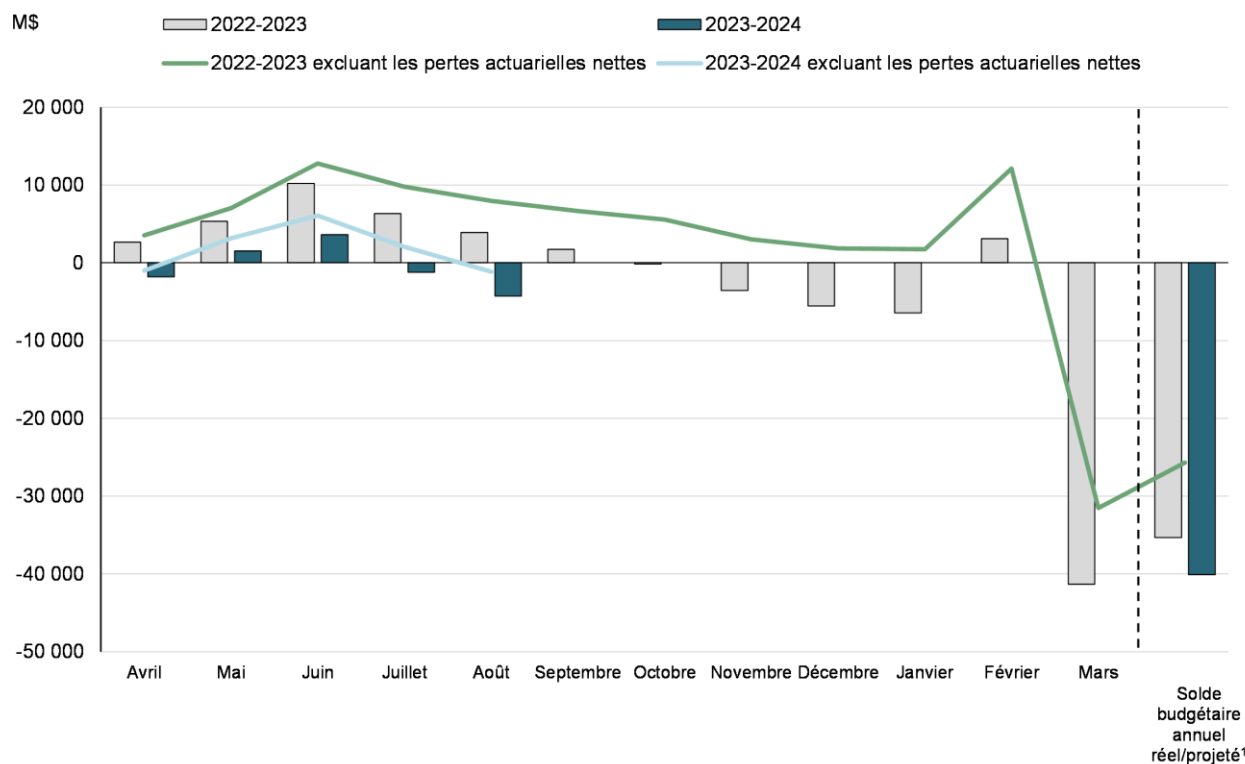
Avril à août 2023

Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 4,3 milliards de dollars pour la période d'avril à août de l'exercice 2023-2024, comparativement à un excédent de 3,9 milliards de dollars déclaré pour la même période en 2022-2023. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'élevait à 1,1 milliard de dollars, contre un excédent de 8 milliards de dollars pour la période d'avril à août 2022-2023.

Comparativement à 2022-2023 :

- Les revenus ont augmenté de 2,4 milliards de dollars (1,4 %), principalement en raison de la hausse des revenus d'intérêts et d'autres revenus non fiscaux.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 7,4 milliards de dollars (4,8 %), en raison des augmentations des charges de programme directes, des principaux transferts à d'autres administrations, du retour des produits issus du cadre de prix de la pollution et des principaux transferts importants aux personnes.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 4,1 milliards de dollars (27,7 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, partiellement compensée par la baisse des ajustements au titre de l'Indice des prix à la consommation sur les obligations à rendement réel.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,9 milliard de dollars (22,7 %), en raison de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour le *Comptes publics du Canada 2023*.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes actuarielles nettes

¹Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2022-2023; budget de 2023

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Août		Avril à août	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Opérations budgétaires				
Revenus	34 081	33 647	177 197	179 602
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets	-32 330	-32 526	-154 485	-161 896
Frais de la dette publique	-3 570	-4 304	-14 759	-18 843
Solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets	-1 819	-3 183	7 953	-1 137
(Pertes) gains actuariels nets	-635	130	-4 075	-3 150
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 454	-3 053	3 878	-4 287
Opérations non budgétaires	-2 024	-1 220	-25 452	-40 109
Ressources ou besoins financiers	-4 478	-4 273	-21 574	-44 396
Variation nette dans les activités de financement	-5 229	19 711	26 249	70 032
Variation nette de la trésorerie	-9 707	15 438	4 675	25 636
Trésorerie à la fin de la période			96 937	67 432

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en août 2023 se sont élevés à 33,6 milliards de dollars, soit une diminution de 0,4 milliard de dollars (1,3 %) par rapport à août 2022.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 1,4 milliard de dollars (4,6 %), comparativement à la même période en 2022-2023, sous l'effet d'une baisse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ayant été partiellement compensée par une augmentation des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des non-résidents.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (36,6 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (10,3 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (21,8 %), sous l'effet de revenus d'intérêts plus élevés et de gains nets de change. Ces augmentations ont été compensées en partie par une baisse des profits nets des sociétés d'État entreprises, en raison surtout des pertes de la Banque du Canada, puisque les frais d'intérêt sur les dépôts à taux variable ont dépassé les gains d'intérêt sur les investissements à taux fixe.

Les revenus de la période d'avril à août pour l'exercice 2023-2024 se sont élevés à 179,6 milliards de dollars, en hausse de 2,4 milliards de dollars (1,4 %) par rapport à la même période de 2022-2023.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 1,4 milliard de dollars (0,9 %), par rapport à la même période en 2022-2023, en raison d'une baisse des revenus tirés de l'impôt sur le revenu, la baisse des revenus fiscaux tirés de l'impôt des sociétés et de l'impôt des non-résidents étant partiellement compensée par une augmentation des revenus tirés de l'impôt des particuliers.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (20,3 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (8,7 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont augmenté de 2,2 milliards de dollars (16,0 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus d'intérêts et des revenus nets sur opérations de change, ce qui a été compensé en partie par les pertes de la Banque du Canada.

Tableau 2

Revenus

	Août			Avril à août		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	15 506	16 154	4,2	77 228	82 294	6,6
Sociétés	6 800	4 764	-29,9	35 844	29 696	-17,2
Non-résidents	748	785	4,9	5 252	4 976	-5,3
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	23 054	21 703	-5,9	118 324	116 966	-1,1
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	4 188	4 634	10,6	23 095	23 418	1,4
Taxes sur l'énergie	623	494	-20,7	2 244	2 154	-4,0
Droits de douane à l'importation	570	489	-14,2	2 684	2 331	-13,2
Autres taxes et droits d'accise	834	599	-28,2	2 810	2 908	3,5
Total des taxes et droits d'accise	6 215	6 216	0,0	30 833	30 811	-0,1
Total des revenus fiscaux	29 269	27 919	-4,6	149 157	147 777	-0,9
Produits issus du cadre du prix de la pollution	506	691	36,6	3 134	3 771	20,3
Cotisations d'assurance-emploi	1 809	1 996	10,3	11 430	12 419	8,7
Autres revenus	2 497	3 041	21,8	13 476	15 635	16,0
Total des revenus	34 081	33 647	-1,3	177 197	179 602	1,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois d'août 2023, les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets se sont élevées à 32,5 milliards de dollars, soit une hausse de 0,2 milliard de dollars (0,6 %) par rapport à août 2022.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (1,2 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (9,0 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,1 milliard de dollars (4,4 %).
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 0,5 milliard de dollars, principalement sous l'effet du recalcul des prestations en août 2023.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (8,7 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (25,1 %), diminution en grande partie attribuable à des variations d'une année sur l'autre dans le calendrier des versements du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires.

- Le retour des produits issus du cadre de prix de la pollution a augmenté de 36 millions de dollars (50,7 %), principalement sous l'effet d'une augmentation du taux de l'Incitatif à agir pour le climat et, à partir de juillet 2023, par l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 1,6 milliard de dollars (10,7 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 0,8 milliard de dollars (14,6 %), principalement en raison de l'augmentation des transferts au titre de l'aide internationale en août 2022, qui ne s'est pas répétée au cours de l'année courante.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont diminué de 0,9 milliard de dollars (8,7 %), principalement sous l'effet des ajustements cumulatifs apportés au cours de l'exercice précédent et de l'exercice en cours pour les charges liées aux régimes de retraite et aux avantages sociaux afin de refléter les dernières évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada*.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (20,6 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt, qui a été compensée en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes et les gains actuariels nets, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont contribué à un gain de 0,1 milliard de dollars, comparativement à une perte de 0,6 milliard pour la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'un ajustement cumulatif en août 2023 pour refléter l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Pour la période d'avril à août de 2023-2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 161,9 milliards de dollars, soit une hausse de 7,4 milliards de dollars (4,8 %) par rapport à la même période l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (1,9 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 3,6 milliards de dollars (13,1 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 1,0 milliard de dollars (10,9 %), en raison principalement de l'expiration des mesures temporaires liées à la pandémie visant à faciliter l'accès à l'assurance-emploi.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 2,0 milliard de dollars, en raison de l'élimination progressive de ces prestations l'année précédente et du recalcul des prestations de l'exercice en cours.
 - Les prestations pour enfants ont connu une hausse de 0,4 milliard de dollars (4,0 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.

- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 2,2 milliards de dollars (6,0 %), principalement en raison des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires, qui ont été compensées en partie par la variation du calendrier annuel des transferts relatifs au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et une augmentation dans l'année en cours du montant enregistré pour l'abattement du Québec, qui est comptabilisé comme une réduction des paiements de transfert.
- Le retour des produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (46,3 %), ce qui est en grande partie attribuable à une hausse des taux de l'Incitatif à agir pour le climat et, à compter de juillet 2023, à l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 2,8 milliards de dollars (4,2 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (4,7 %), ce qui est attribuable à divers facteurs, notamment les hausses des paiements relativement aux peuples autochtones, des décaissements de la troisième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements et des transferts plus importants dans le cadre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, qui ont été compensées en partie par la subvention unique non imposable offerte par le gouvernement en 2022-2023 dans le but d'atténuer les difficultés financières des bénéficiaires du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation qui ont touché des prestations liées à la pandémie en 2020 ainsi qu'une diminution de l'aide internationale.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (3,9 %), ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des charges de personnel et des charges pour créances irrécouvrables associée aux provisions pour risque de crédit contre les comptes clients établis pendant la période d'avril à août 2023-2024.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 4,1 milliards de dollars (27,7 %), en raison principalement de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été compensé en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,9 milliard de dollars (22,7 %), en raison de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour le *Comptes publics du Canada 2023*.

Tableau 3

Charges

	Août			Avril à août		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 723	6 237	9,0	27 348	30 936	13,1
Prestations d'assurance-emploi	2 452	2 345	-4,4	9 594	8 548	-10,9
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	4	-461	-11625,0	241	-1 780	-838,6
Prestations pour enfants	2 014	2 190	8,7	10 126	10 527	4,0
Total des principaux transferts aux particuliers	10 193	10 311	1,2	47 309	48 231	1,9
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 767	4 118	9,3	18 837	20 592	9,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 328	1 368	3,0	6 641	6 840	3,0
Péréquation	1 827	1 997	9,3	9 133	9 984	9,3
Formule de financement des territoires	310	329	6,1	2 386	2 533	6,2
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	1 170	n/a	2 219	1 788	-19,4
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	n/a	1 134	1 184	4,4
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	-	-	n/a	1	-	-100,0
Autres arrangements fiscaux ³	-531	-596	-12,2	-2 625	-2 949	-12,3
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 701	8 386	25,1	37 726	39 972	6,0
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	71	107	50,7	3 194	4 672	46,3
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert ⁴	5 180	4 423	-14,6	23 565	24 681	4,7
Charges de fonctionnement	10 185	9 299	-8,7	42 691	44 340	3,9
Total des charges de programmes directes	15 365	13 722	-10,7	66 256	69 021	4,2
Total des charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets	32 330	32 526	0,6	154 485	161 896	4,8
Frais de la dette publique	3 570	4 304	20,6	14 759	18 843	27,7
Total des charges excluant les pertes et les gains actuariels nets	35 900	36 830	2,6	169 244	180 739	6,8
Pertes (gains) actuariels nets	635	-130	-120,5	4 075	3 150	-22,7
Total des charges	36 535	36 700	0,5	173 319	183 889	6,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les ententes en matière de soins à domicile et en milieu communautaire et de santé mentale et toxicomanie.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, la stabilisation fiscale, les subventions législatives et d'autres éléments.

⁴ Des données comparatives ont été reclassées afin de refléter la présentation de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

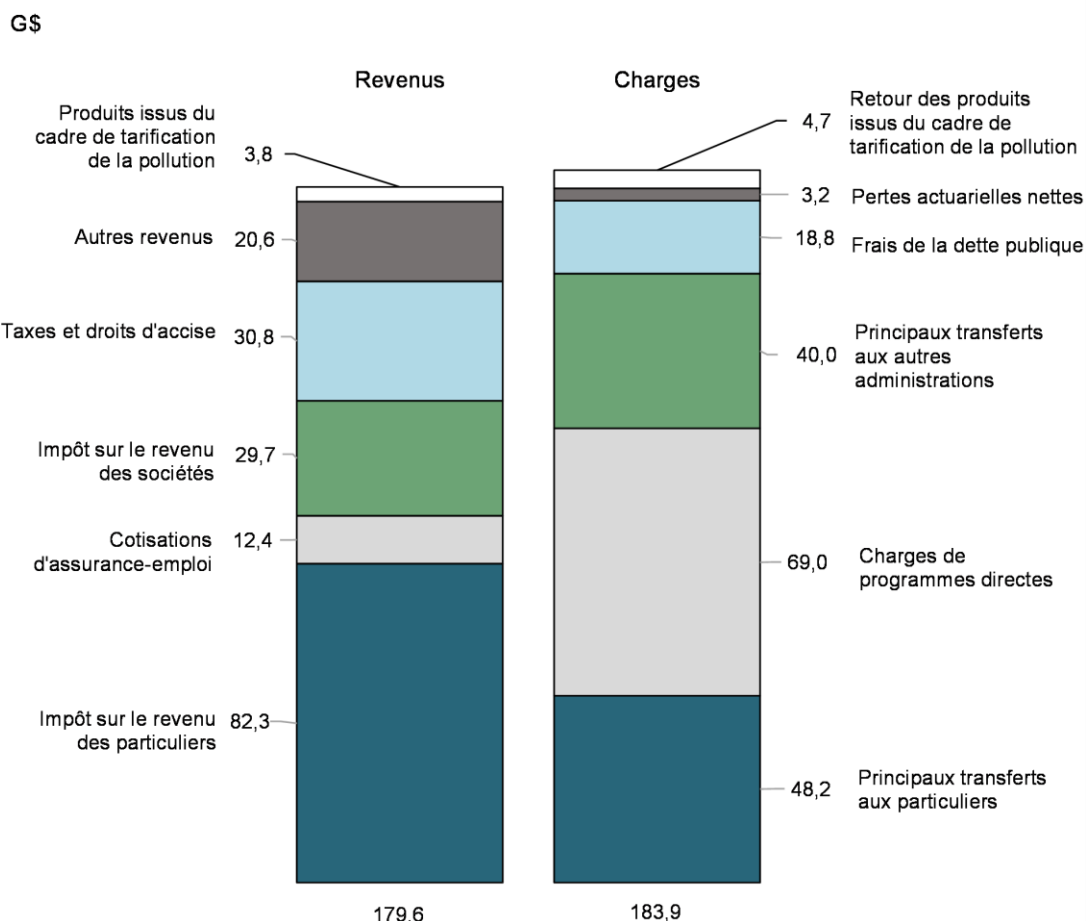
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Août			Avril à août		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paielements de transfert	22 145	23 227	4,9	111 794	117 556	5,2
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes et les gains actuariels nets	6 106	5 495	-10,0	25 761	26 834	4,2
Transports et communications	282	243	-13,8	1 031	1 084	5,1
Information	56	34	-39,3	143	133	-7,0
Services professionnels et spéciaux	1 224	1 577	28,8	5 158	5 825	12,9
Location	333	295	-11,4	1 807	1 907	5,5
Réparation et entretien	350	336	-4,0	1 429	1 255	-12,2
Services publics, fournitures et approvisionnements	653	439	-32,8	2 717	1 959	-27,9
Autres subventions et charges	745	433	-41,9	2 465	3 126	26,8
Amortissement des immobilisations corporelles	425	434	2,1	2 131	2 173	2,0
Perte nette sur cession de biens	11	13	18,2	49	44	-10,2
Total des autres charges	10 185	9 299	-8,7	42 691	44 340	3,9
Total des charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets	32 330	32 526	0,6	154 485	161 896	4,8
Frais de la dette publique	3 570	4 304	20,6	14 759	18 843	27,7
Total des charges excluant les pertes et les gains actuariels nets	35 900	36 830	2,6	169 244	180 739	6,8
Pertes (gains) actuariels nets	635	-130	-120,5	4 075	3 150	-22,7
Total des charges	36 535	36 700	0,5	173 319	183 889	6,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à août 2023)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 44,4 milliards de dollars d'avril à août 2023

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 4,3 milliards de dollars et des besoins financiers de 40,1 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2022 à août 2023 s'est soldée par des besoins financiers de 44,4 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 21,6 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Août		Avril à août	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 454	-3 053	3 878	-4 287
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	3 249	1 172	-11 282	-31 033
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 375	5	5 568	3 971
Comptes de changes et produits dérivés	-5 778	-1 636	-14 406	-9 622
Prêts, placements et avances	-745	-406	-4 623	-2 822
Actifs non financiers	-125	-355	-709	-603
Total des opérations non budgétaires	-2 024	-1 220	-25 452	-40 109
Ressources ou besoins financiers	-4 478	-4 273	-21 574	-44 396

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 70,0 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 44,4 milliards de dollars et a augmenté ses soldes de trésorerie de 25,6 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 70,0 milliards de dollars.

L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor et d'obligations négociables.

À la fin du mois d'août 2023, les soldes de trésorerie s'élevaient à 67,4 milliards de dollars, soit 29,5 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois d'août 2022.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Août		Avril à août	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Ressources ou besoins financiers	-4 478	-4 273	-21 574	-44 396
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	-10 537	-1 101	26 546	11 795
Bons du Trésor	1 816	20 911	-7 810	51 898
Total des emprunts en dollars canadiens	-8 721	19 810	18 736	63 693
Emprunts en devises	3 512	-79	7 639	6 469
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	-5 209	19 731	26 375	70 162
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-20	-20	-126	-130
Variation nette dans les activités de financement	-5 229	19 711	26 249	70 032
Variation de la trésorerie	-9 707	15 438	4 675	25 636
Trésorerie à la fin de la période			96 937	67 432

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dettes fédérales

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulatif auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers.

Le déficit accumulé a augmenté de 7,2 milliards de dollars entre avril et août 2023, en raison du déficit budgétaire de 4,3 milliards de dollars et des pertes nettes de réévaluation de 2,9 milliards de dollars.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

\$ millions

	31 mars 2023	31 août 2023	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	259 440	220 638	-38 802
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 044 997	1 056 792	11 795
Bons du Trésor	198 899	250 797	51 898
Total partiel	1 243 896	1 307 589	63 693
Payable en devises	16 034	22 503	6 469
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 110	4 980	-130
Total de la dette non échue	1 265 040	1 335 072	70 032
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	166 425	163 758	-2 667
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	177 949	185 647	7 698
Autres passifs	7 339	6 279	-1 060
Total des régimes de retraite et autres passifs	351 713	355 684	3 971
Total de la dette portant intérêt	1 616 753	1 690 756	74 003
Passifs des comptes d'opérations de change	44 151	43 796	-355
Produits dérivés ¹	4 689	2 372	-2 317
Total des passifs	1 925 033	1 957 562	32 529
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	243 520	261 387	17 867
Actifs des comptes d'opérations de change	169 390	176 948	7 558
Produits dérivés ¹	3 260	83	-3 177
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	213 110	215 581	2 471
Actifs des régimes de retraite du secteur public	12 996	12 996	-
Total des actifs financiers	642 276	666 995	24 719
Dette nette	1 282 757	1 290 567	7 810
Actifs non financiers	109 744	110 347	603
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 173 013	1 180 220	7 207

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 août 2023 comprend des pertes nettes de réévaluation de 2,6 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à août 2023.

² Le montant au 31 août 2023 inclut des pertes nettes de réévaluation de 0,4 milliard de dollars des sociétés d'État consolidées, des sociétés d'État entreprises et des autres entreprises publiques pour la période d'avril à août 2023.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Octobre 2023